

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 35 (1955)
Heft: 2: L'Algérie

Artikel: Les problèmes humains et sociaux qui se posent en Algérie - leurs solutions
Autor: Farès, Abderrhmane
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les problèmes humains et sociaux qui se posent en Algérie - leurs solutions

par Abderrhmane Farès Président de l'Assemblée algérienne

La population de l'Algérie, comme celle de tous les pays musulmans, croît à un rythme rapide grâce à une très forte natalité. Cette forte natalité, conséquence indiscutable de la paix et de l'hygiène, donne, chaque année, un important excédent de naissances sur les décès. Cet excédent annuel est présentement estimé à 240.000 unités.

Évaluée à 2.310.000 habitants en 1856, la population musulmane atteignait 4.900.000 habitants en 1921, 5.500.000 en 1931, 6.160.000 en 1936. Elle doit actuellement se rapprocher du chiffre de 9 millions, tandis que la population européenne plafonne aux environs du million.

La natalité des musulmans d'Algérie se place à un niveau exceptionnel se rapprochant, comme celle de l'Égypte et du Mexique, de la fécondité naturelle sans restriction aucune. Par ailleurs, en examinant la pyramide des âges de la population, on s'aperçoit que les enfants de moins de 15 ans constituent un tiers de l'ensemble. La population musulmane affirme donc une assez grande jeunesse. Or, cette jeunesse qui monte, l'Algérie pourra-t-elle la nourrir et lui donner du travail? Telle est la question qui vient immédiatement à l'esprit.

Les conditions naturelles de l'Algérie en font, contrairement à ce que des observateurs superficiels pourraient croire, un pays pauvre dans l'ensemble. Les terres fertiles et bien irriguées ne représentent qu'une infime partie de sa superficie dont la quasi-totalité est constituée de montagnes, à relief accentué, de hauts plateaux secs, à cultures extensives, de faible rendement et de steppes qui servent de parcours à un élevage transhumant. L'Algérie est souvent ce que veut bien la faire sa pluviosité capricieuse, instable, désordonnée. En termes de

comparaison on peut écrire que, grande comme 35 départements métropolitains, l'Algérie du Nord ne dispose que de produits agricoles cultivés sur une surface égale à celle de 10 départements métropolitains, alors qu'elle doit nourrir une population dépassant déjà celle de 17 départements français.

Chaque année, par suite du simple développement de l'accroissement de la population, il faut 250.000 quintaux de plus. La population vivant essentiellement de céréales, on calcule qu'en 1871 chaque habitant disposait de 5 quintaux par an; en 1900 il n'en disposait que de 4; en 1940 de 2,5 et aujourd'hui avec une bonne récolte, il n'a plus que 2 quintaux pour se nourrir.

Le problème démographique, du fait qu'il pose le problème économique, devient un drame humain, car le déséquilibre existant entre les ressources et la population se traduit par un niveau de vie très bas de la plus grande partie des masses musulmanes et naturellement aussi par un chômage important, qui pousse les populations des campagnes à émigrer vers les villes.

Peut-on enrayer la prolétarisation de dizaines de milliers de ruraux musulmans? Peut-on offrir à la jeunesse une perspective autre que celle des « bidonvilles »? Nous le croyons et n'hésitons pas à affirmer que, tant en Algérie qu'en métropole, des hommes résolus, prudents, réalistes et cependant enthousiastes, se sont déjà attaqués à ces questions.

Pour notre part, nous estimons que les problèmes sociaux (chômage, logement, scolarisation, etc.) qui se posent en Algérie, ne seront résolus que dans la mesure où l'économique rattrapera, puis dépassera le démographique.

Aussi accorderons-nous une priorité absolue aux investissements créateurs de richesses.

Pour donner à l'Algérie une structure économique équilibrée, il faudra longtemps encore lui fournir des investissements de base, c'est-à-dire des investissements qui lui permettront d'accroître ses sources d'énergie et de trouver des matières premières. L'expérience prouve qu'une certaine industrialisation est possible et qu'elle s'effectue dans des conditions honorables, en particulier lorsqu'il s'agit de créations consécutives à l'apport de capitaux français ou à une décentralisation d'usines métropolitaines. Des usines qui s'ouvrent ce sont : d'une part, du travail pour notre jeunesse, d'autre part des salaires auxquels s'ajoutent des avantages sociaux qui permettent au sous-prolétaire d'hier de devenir un consommateur dont les besoins se rapprochent progressivement de ceux d'un salarié du type occidental. L'expansion économique créatrice d'emplois nouveaux contribue également automatiquement à résoudre le problème du logement; elle justifie par ailleurs pleinement certains investissements culturels et sociaux.

Mais, quelle que soit l'importance que l'on souhaite voir prendre à l'industrie algérienne, il n'en est pas moins vrai qu'il convient d'attacher une très grande part aux investissements dans le secteur agricole. En effet, le premier devoir d'une nation n'est-il pas de veiller à ce que ses habitants puissent trouver à se ravitailler sur place?

Le Gouvernement a parfaitement compris cette question, aussi a-t-il confié au paysanat le soin de trouver les solutions à tous les problèmes qui, dans le domaine et par le moyen de l'agriculture, touchent à l'amélioration de la condition des populations musulmanes rurales d'Algérie, qui représentent encore 87 % de la population active du pays.

Il faut bien le dire, si la généralité des colons et quelques propriétaires musulmans qui les imitent, composent un groupe évolué, la grande masse des fellahs et des pasteurs d'origine musulmane s'en tient par contre, aux pratiques traditionnelles.

Toute expansion économique entraînant l'utilisation nouvelle d'une main-d'œuvre nécessairement de plus en plus qualifiée du fait des progrès techniques, il était normal qu'un important effort soit réalisé dans le domaine de la scolarisation.

En effet, la preuve est faite, même en Europe, que l'ignorance des masses est une cause inévitable de stagnation économique.

On pourra dire de l'école tout le mal qu'on voudra et les observateurs superficiels ne s'en privent pas : on n'abolira pas ce fait d'expérience. Environ 300.000 Français musulmans garçons et filles sont inscrits pour l'ensemble de l'enseignement du premier degré. Grâce à l'aide de la métropole, l'effort vers la scolarisation totale se poursuivra car outre l'intérêt économique qui, à long terme, s'attache au développement du plan de scolarisation, il existe un intérêt social urgent. La population de l'Algérie

offre une juxtaposition d'éléments techniques dont on ne saurait se dissimuler la diversité ni la résistance. A qui fera-t-on croire que la cohabitation prolongée suffise pour susciter la compréhension mutuelle et transformer cette collection en unité?

Il n'est guère que l'école pour être capable d'une opération aussi délicate; elle agit sur les âmes jeunes que les préjugés n'ont pas encore durcies et que les soucis matériels ne divisent pas. On retrouve jusque dans leurs moindres procédés les recettes dont se sert l'histoire pour pétrir les peuples et il est clair que, sans elle, le rapprochement moral ne serait jamais qu'un vain mot.

Toute l'Algérie moderne l'admet sans difficultés, de même qu'elle comprend que toute éducation doit tendre à l'insertion dans la vie économique, ce qui nécessite obligatoirement le développement d'une formation professionnelle rationnelle et la création d'écoles techniques.

La jeune fille musulmane ne se soustrait pas à cette marche en avant et cela est extrêmement heureux pour l'équilibre intellectuel et moral des futurs ménages.

Toute cette action nécessite naturellement des crédits de plus en plus importants.

En analysant le coût de la formation d'un homme, le coût de la lutte contre la mortalité, on s'aperçoit qu'ils reviennent fort chers. Aussi n'hésitons-nous pas à proclamer que c'est à l'honneur de la France que de prendre progressivement, budgétairement en charge les 9 millions de Français d'Algérie.

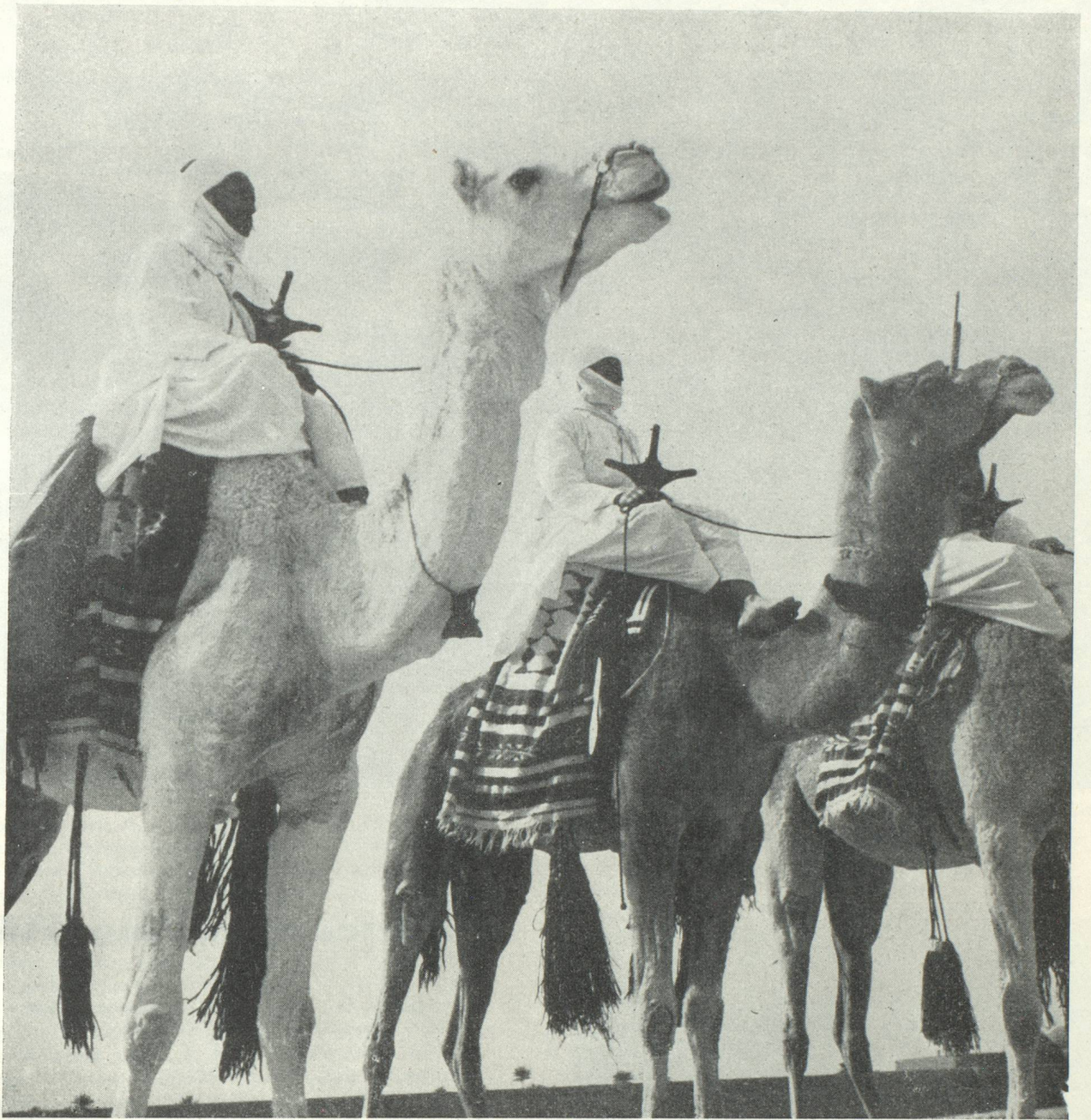
Certes, il faudra encore du temps pour que l'augmentation de nos ressources équilibre les besoins de nos populations, pour que l'élévation du niveau de vie entraîne la baisse de la fécondité.

Certes, les montagnards d'Algérie devront, durant de nombreuses années encore, partir au delà des mers pour gagner leur vie et pouvoir continuer à expédier les quelque 30 milliards de salaires qui permettent à leurs familles de vivre.

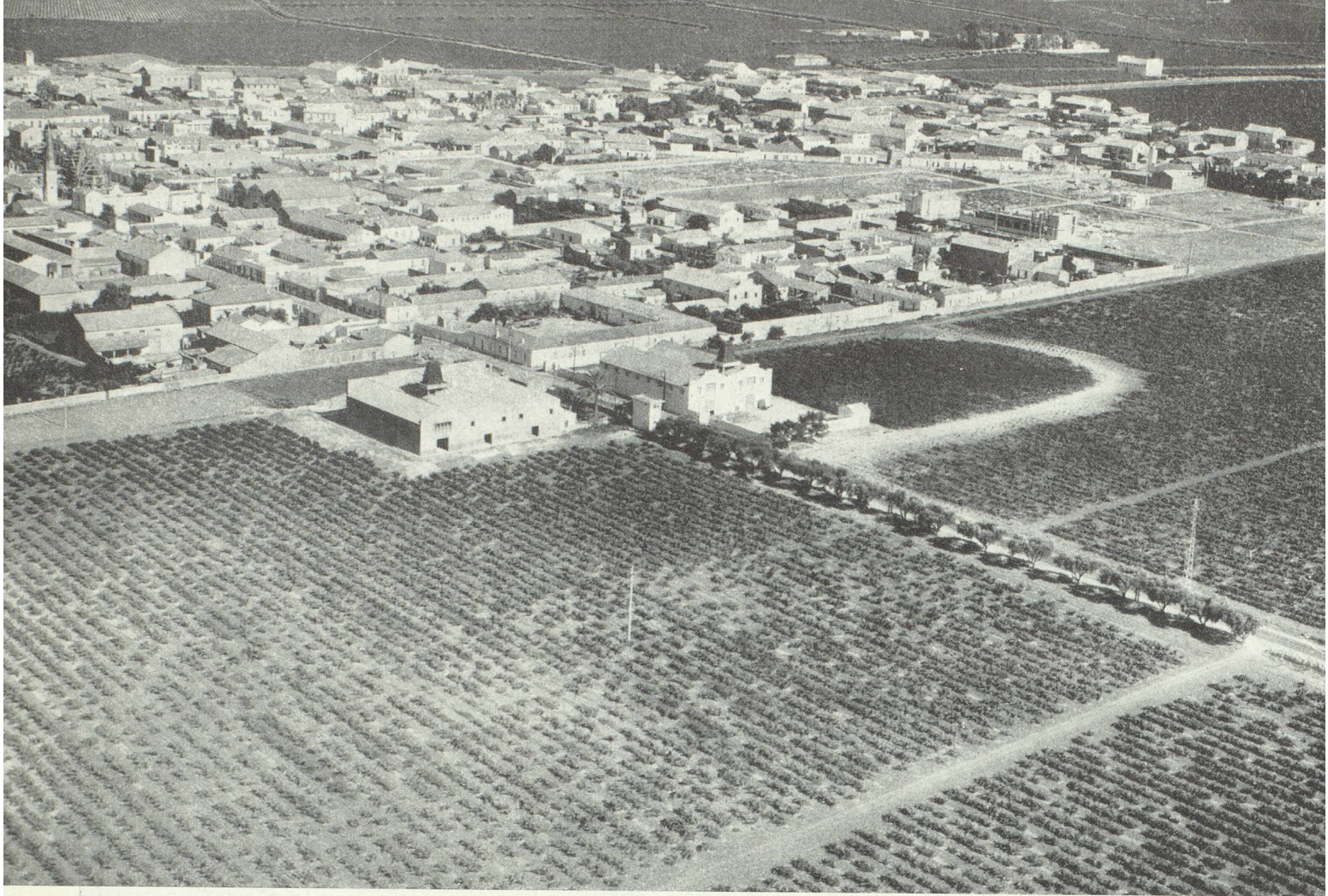
Citoyens français, plus de 250.000 d'entre eux trouvent présentement en métropole le droit au travail que leur garantit le préambule de la constitution.

La France est présentement la chance de ces émigrants, mais, en les accueillant fraternellement dans son sein, la mère patrie prépare l'avenir. Elle permet, d'une part, aux grands plans quadriennaux d'équipement économique et social de créer les conditions grâce auxquelles, un jour, tous les enfants d'Algérie pourront vivre au pays, dans la joie du foyer. Elle prépare, d'autre part, la grande communauté franco-africaine, la grande communauté des hommes, animés du même idéal, qui, à coup sûr, constituera la pierre de touche d'une Europe libre, dont la vocation sera ainsi tout autre chose que d'être seulement le prolongement de l'Asie.

A. Farès

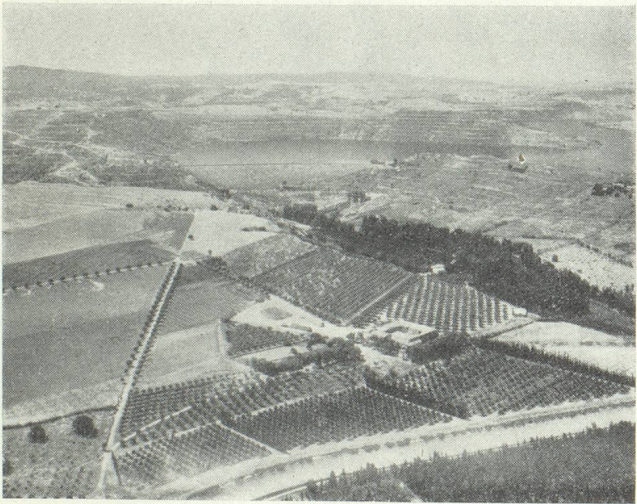


Mébaristes à Adrar Service photographique du Gouvernement général de l'Algérie



Rio-Salado: monoculture viticole.

L'agriculture algérienne



Barrage de Bou-Hanifa.

Cultures dans la vallée de l'O. Soummam entre Bougie et El-Kseur.

